

Pression maximale sur le gouvernement

- ▶ Le pays devrait être paralysé ce lundi.
- ▶ C'est le dernier volet du plan d'action syndicale.
- ▶ Et après ?
- ▶ Une piste de négociations est possible : un impôt sur les plus-values pour calmer la colère des syndicats ?

Le plan d'actions lancé depuis le mois de septembre par les syndicats devrait, selon le vœu de ses organisateurs, atteindre son apogée ce lundi, à l'occasion de la grève générale. Tout indique qu'elle sera très bien suivie, au Nord comme au Sud. Quel est l'état d'esprit des parties au conflit ?

Les syndicats

Sauf débordements lors de la grève générale, l'opération sera réussie pour les syndicats. Ils parlaient d'une situation délicate après l'accord de majorité. Le programme gouvernemental leur était largement défavorable. Et entrer en négociations directement les aurait largement affaiblis. Il fallait créer un rapport de forces. Ils ont pris le risque de lancer une manifestation nationale et quatre grèves avant toute négociation. Si le mouvement passait mal dans la population, ils risquaient de tout perdre. Ce ne fut pas le cas. Des oppositions à la grève se sont certes manifestées, et non uniquement auprès des patrons et militants libéraux, mais, sous réserve de dernière confirmation ce lundi, les grèves auront été largement suivies. Le rapport de forces étant créé, il est possible à présent que les syndicats marquent une pause dans le mouvement, au moins jusqu'en janvier, pour laisser une chance à la négociation. Poursuivre immédiatement le mouvement après une grève qui aura irrité une partie de la population pourrait entraîner un phé-

nomène de rejet et l'impression que tout n'aura pas été mis en œuvre pour négocier. Quitte à reprendre le mouvement en janvier, si les négociations échouent.

Les patrons

Côté patronal, c'est plutôt l'attentisme qui domine. En soi, les employeurs sont dans un fauteuil. L'accord de gouvernement est très favorable aux thèses défendues par les employeurs depuis de nombreuses années, et il leur suffit de laisser le gouvernement appliquer l'accord. Ils n'ont donc pas vraiment intérêt à entamer une négociation directement avec

les syndicats. C'est un peu le sens du message de Pieter Timmermans, le directeur général de la Fédération des entreprises de Belgique. Sur le plateau de la RTBF, lorsque le secrétaire général de la FGTB lui demandait d'élaborer un cahier de négociations avec les syndicats, le dirigeant patronal a répondu que, si négociation il devait y avoir, cela devait être dans une formule tripartite avec le gouvernement.

Le gouvernement

Manifestement, le gouvernement n'avait pas pris la mesure de l'ampleur du mouvement, de la solidité du front commun et du succès des manifestations et grèves. Au fil des mouvements, les positions ont bougé. Dans un premier temps, le gouvernement a tenté d'ouvrir une concertation, mais uniquement sur les modalités d'application de l'accord de majorité. Pas de place, donc, pour donner raison aux syndicats sur un retrait du saut d'index, ni sur un amendement à la réforme des prépensions et des retraites. Pas de place non plus, dans un premier temps, pour une éventuelle imposition du capital. Seul le CD&V était pour. Les autres partis, dans une certaine confusion, disaient globalement non. Les tentatives entreprises par Kris Peeters, le ministre de l'Emploi, de renouer un dialogue ont d'autre part été vouées à l'échec. Il

est aussi apparu qu'au sein de la coalition, il serait très compliqué de revenir sur l'accord de gouvernement. Mais au fil des manifestations, des ouvertures sont apparues. Lors d'une conférence de presse, le patronat flamand, le Voka, a ouvert la porte à un impôt sur les plus-values spéculatives. Il n'a pas fallu longtemps pour que Bart De Wever, le président de la N-VA, cesse de s'en tenir totalement à l'accord de gouvernement et concède qu'il était possible de discuter de cet aspect. Dans les rangs gouvernementaux, on se rend compte que ce qui ne passe pas dans l'accord de gouvernement, ce n'est pas tellement l'ensemble des mesures destinées à assainir les finances et alléger les charges des entreprises. Non, ce

qui ne passe pas, c'est le déséquilibre entre les mesures, nombreuses, qui touchent les bas revenus et les classes moyennes et celles, très rares, qui touchent les plus fortunés. Le tout est à présent de rééquilibrer l'accord sans donner l'impression de céder à la pression de la rue. Une possibilité a été identifiée pour le mois de février. La Commission européenne a demandé à la Belgique de revoir son épure budgétaire pour le mois

de mars. Il faudra donc reparler gros sous en février, et sans doute procéder à de nouvelles économies. Il sera très difficile de réduire les dépenses publiques. L'idée pourrait dès lors consister à taxer les plus-values. Ce qui pourrait apaiser la colère syndicale, du moins celle de la CSC et du syndicat libéral, estime-t-on au gouvernement, où l'on ne se fait pas trop d'illusions sur la capacité de la FGTB à accepter de donnant-donnant. Pour que ça fonctionne, il faudra toutefois que cette taxation des plus-values soit plus que symbolique. Or, Bart De Wever a déjà indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à des miracles. « *Il existe déjà de nombreuses formes de taxation des plus-values en Belgique. Aller plus loin ? On peut en discuter, mais il ne faut pas raconter d'histoires : le capital ne connaît pas de frontières...* » ■

BERNARD DEMONTY

LES ACTEURS

Marc Goblet

Le leader FGFB a une partie des cartes en main pour la suite des événements. Acceptera-t-il de négocier ?

Pieter Timmermans

Le responsable patronal préfère une négociation à trois, avec le gouvernement et les syndicats.

Charles Michel

Le Premier ministre doit dénouer la crise sociale. Grâce à un impôt sur les plus-values ?

Manifestation nationale

La manifestation nationale est un succès historique : plus de 100.000 personnes dans les rues de Bruxelles. En fin de parcours, des manifestants s'en prennent violemment à la police.

1^{re} grève tournante

Première grève tournante dans les provinces du Hainaut, du Luxembourg, du Limbourg et d'Anvers. Ce premier test est réussi : le mouvement est bien suivi, tant en Flandre qu'en Wallonie.

2^e grève tournante

Liège, Namur, la Flandre-Orientale et la Flandre-Occidentale débrayent à leur tour. Nouveau succès. Des barrages routiers sont dressés aux abords des zonings.

3^e grève tournante

La dernière grève tournante a également été une réussite : elle a paralysé une grande partie des entreprises et des services de transports à Bruxelles et dans les deux provinces de Brabant.

le politologue « Dans cette course d'endurance, le gouvernement est plus fort aujourd'hui qu'il y a deux semaines »

ENTRETIEN

Pour Carl Devos, politologue et professeur de sciences politiques et sociales à l'Université de Gand, le vent tourne en faveur d'un gouvernement qui vient enfin de comprendre ses erreurs de communication.

Le gouvernement a mal fait passer son message ?

Il le reconnaît lui-même. Les ministres n'avaient pas, entre eux, la même lecture de leur accord. Pendant les premiers mois de sa mise en place, il a fort mal expliqué le contenu de sa politique.

Il rectifie le tir aujourd'hui ?

Oui, la majorité vient enfin de lever un coin du voile sur ses mesures. Voici quelques jours, la présidente du VLD annonçait que le salaire des Belges serait majoré de quelques dizaines d'euros. Bart De Wever l'a confirmé ce week-end. Comme Wouter Beke, le président du CD&V.

Du coup, l'opinion publique n'y comprend plus rien...

C'est l'illustration de ce constat : une très mauvaise communication. De Tijd vient ce week-end de publier un supplément recensant l'impact des mesures qui seront prises par les gouvernements flamand et fédéral. Conclusion : en bout de course, chaque Belge gagnera, en

moyenne, légèrement plus qu'aujourd'hui. C'est un constat douloureux pour le gouvernement : incapable de livrer les bonnes nouvelles de son programme, affichant ses dissensions sur le contenu des mesures, il a donné un boulevard aux syndicats et au parti socialiste pour organiser un mouvement d'opposition.

N'est-il pas trop tard pour redresser la barre ?

Oui et non. Il a fallu plus d'un an pour que le gouvernement précédent se soude. Ce n'est que le 6 décembre 2011 qu'Elio Di Ru-

po sommat les partis francophones de sa majorité de soutenir les formations flamandes de son gouvernement dans sa lutte contre la N-VA. Ce gouvernement a enfin décidé à son tour de contre-argumenter.

Il réalise enfin que s'il ne souligne pas les retombées positives de ses décisions pour les citoyens, il permet à l'opposition et aux syndicats d'interpréter la politique gouvernementale à leur guise.

Un compromis est-il encore possible ?

Je le crois. Évidemment, ce n'est ni ce lundi ni au cours de la semaine qui s'ouvre, lorsque la polarisation sera à son comble, qu'une fenêtre de compromis

s'ouvrira. À l'heure actuelle, tous les acteurs s'expriment pour leur arrière-ban. Le dégel n'interviendra qu'ensuite, dans le courant des deux premiers mois de 2015. C'est alors que l'on pourra vérifier si un compromis est vraiment envisageable.

Trois constats me rendent modérément optimiste. Primo, Marc Leemans, patron du syndicat chrétien, vient d'affirmer qu'il patientera pendant des semaines pour permettre au gouvernement de réagir au signal des travailleurs. On perçoit une ouverture, surtout du côté du syndicat chrétien, pour tenter un compromis. Secundo, le syndicat libéral a souligné qu'un impôt sur les revenus du capital constituerait à ses yeux une condition suffisante pour mettre fin aux actions. Et tertio, au sein du gouvernement, on ne nourrit plus le moindre espoir de compromis avec le syndicat socialiste. Si l'équipe au pouvoir parvient à arracher un accord avec les syndicats chrétien et libéral, elle a course gagnée.

Et dans le cas d'un « niet » de ces deux syndicats ?

Alors, le gouvernement devra décider seul, comme il l'a fait d'ailleurs ces dernières années lors des récentes négociations interprofessionnelles. Ce sera le

test des prochaines semaines. Une épreuve de longue endurance. Les syndicats ne pourront prolonger indéfiniment le cycle des grèves. En mars, le gouvernement doit déposer un nouveau rapport budgétaire à la Commission européenne où il devra débusquer plus d'un milliard d'euros supplémentaires. Certains parlent de deux milliards. D'ici là, la lutte continuera. Elle prendra fin lorsque les syndicats n'auront plus les moyens de modifier le cours des mesures. Bart De Wever a raison quand il reproche aux syndicats de refuser toute modification en s'arc-boutant sur un changement fondamental de l'accord gouvernemental, comme le saut d'index. On peut être pour ou contre mais il constitue un des piliers de la politique de ce gouvernement. En le combattant, les syndicats veulent la mort de ce gouvernement. Et, cela, c'est impossible, cela rend toute concertation mort-née. Les syndicats sont invités à faire preuve de réalisme. Et le gouvernement a ouvert la porte à la taxation du capital. Bart De Wever y compris. À mes yeux, le gouvernement est plus fort aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quinze jours. ■

Propos recueillis par
DIRK VANOVERBEKE

EN PRATIQUE**Le pays à l'arrêt**

Tous les secteurs seront affectés par la grève de ce lundi. Tour d'horizon.

Transports publics. La circulation des trains sera totalement à l'arrêt. Les trains à grande vitesse ne circuleront pas. Eurostar, Thalys, TGV et ICE ont annoncé l'annulation de tous leurs trains dès dimanche à 22 heures.

Bus, trams et métros resteront pratiquement tous au dépôt.

Routes. La situation s'annonce compliquée. Des piquets pourraient bloquer l'accès à Bruxelles et aux zonings industriels. Les chauffeurs de camions ont été invités par l'Union belge du transport (UBT) à renforcer les piquets.

Transports aériens. L'espace aérien sera fermé. Aucun avion ne devrait donc atterrir ou décoller depuis les aéroports de Zaventem, Charleroi, Liège, Anvers et Ostende.

Voies navigables. Toute navigation commerciale sur l'Escaut et ses affluents en direction d'Anvers, et depuis ou vers Gand est interdite depuis dimanche.

Industrie et commerce. Comme lors des grèves précédentes, plusieurs zonings seront bloqués par des piquets de grève.

Ecoles. Elles seront tenues d'assurer un service de garderie. Aucun cours ne sera dispensé.

Hôpitaux. Un service minimum sera de rigueur.

Police. En effectif minimum, comme un jour férié.

Services administratifs. La plupart seront fermés ou bloqués par un piquet de grève.

Immondices. Les services de propreté chargés de collecter les déchets seront en grève.